



« Egalité Homme - Femme dans les entreprises et les cabinets d'avocats »

Rencontre organisée par la Commission Egalité du Conseil National des Barreaux, avec le soutien de l'association Femmes & Droit :

le 9 novembre 2017 entre 18 h et 20 h

au Conseil National des Barreaux (22 rue de Londres – Paris 9ème).

Avec :

- **Sophie Binet** - Secrétaire générale adjointe de la CGT des cadres et techniciens (UGICT-CGT) et spécialiste des questions d'Egalité Homme / Femme.
- **Dominique Méda** – Directrice de l'Institut de recherches interdisciplinaires en sciences sociales (Irisso) / professeure de sociologie à Paris Dauphine.
- **Clotilde Lepetit** – Présidente de la Commission « Egalité » du Conseil National des Barreaux, membre de Femmes & Droit.
- **Christophe Clerc**, avocat et membre de Femmes & Droit, interviendra comme modérateur.

La question de l'Egalité Homme – Femme dans les entreprises avance ... lentement ! La moitié des salariés sont des femmes. Elles subissent des différences de rémunérations pouvant aller jusqu'à 27 %. Elles sont touchées plus que les hommes par la précarité, le temps partiel et le chômage. Leurs carrières sont plus souvent plafonnées ou bloquées... ce qui se traduit par des retraites inférieures de 42 %.

Dans les cabinets d'avocats, le revenu moyen des femmes est de 51 169 euros tandis qu'il est de 98 620 euros pour les hommes. A Paris, cette inégalité est encore plus flagrante : le revenu moyen des femmes est de 61 975 euros tandis qu'il est de 128 196 euros pour les hommes. Dans les cabinets d'affaires, les femmes représentent toujours 83% des collaborateurs et seulement 17% des associés. En outre, de nombreuses femmes quittent la profession après une dizaine d'années d'exercice, ce qui ne manque pas de poser question.

Avancer vers l'Egalité Homme – Femme est une action qui s'inscrit dans la durée. Comment continuer à progresser ? Ce sera le sujet de la conférence.

